

# Constat de carence sur la nouvelle loi sanitaire



Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3410 - Jeudi 13 novembre 2014 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/ Enseignement de tamazight

## Enseignants et étudiants réclament une meilleure prise en charge

Page 24

Guéguerre de positionnement à la veille du congrès du FLN

# Saâdani face au spectre de Belkhadem

Lire page 3

## La vraie pièce manquante

Par Mohamed Habili

**L**e feuillet de la reconnaissance légale du parti d'Ali Benflis (c'est du moins de cette façon qu'il est désigné dans les médias, à croire que ce parti n'a pas encore de nom), le Rassemblement des Libertés, si je ne me trompe, n'est pas près de s'achever. Il est même fort probable qu'il vienne juste de commencer. Le service compétent du ministère de l'Intérieur n'a pas retenu le dossier présenté par une petite délégation de parti candidat à la légalisation, pour, à ce qu'il paraît, une question de pure forme : l'engagement des membres fondateurs est présenté collectivement alors qu'il devrait l'être individuellement. Pour que le rendez-vous de dépôt soit ajourné sine die, il faut que le vice en question soit particulièrement rédhibitoire, un cas de force majeure. C'est du moins ce que voudrait le bon sens. Néanmoins, l'administration n'a pas dit aux fondateurs : faites-moi ça dans les règles et revenez tel jour déposer votre dossier et recevoir par la même occasion votre accusé de réception. C'est de cette façon qu'on s'y prenait avec ceux qui voulaient à l'époque créer des journaux sans se faire appuyer autrement que par la lettre et l'esprit de la loi.

Suite en page 3

## Education

# Près de la moitié des travailleurs promus

Quelque 240 000 fonctionnaires du secteur de l'éducation bénéficieront, avant la fin de l'année en cours, de promotions dans une démarche d'amélioration des conditions de travail.

Lire page 2



Ph &gt; E. Soraya/J. A.

Evocation

## Hafid Keramane, une vie au service de l'Algérie, son pays

Page 7

«Houria Aïchi, dame de l'Aurès» par Nourredine Saadi

## La plume et la voix

Page 13

## Education

# Près de la moitié des travailleurs promus

■ Quelque 240 000 fonctionnaires du secteur de l'éducation bénéficieront, avant la fin de l'année en cours, de promotions dans une démarche d'amélioration des conditions de travail.

Par Yasmine Ayadi

**A** l'heure où la contestation sociale persiste dans le secteur et où les menaces sont brandies par plusieurs organisations syndicales qui poursuivent leur lutte pour améliorer les conditions socioprofessionnelles des travailleurs, le ministère de l'Education annonce des promotions au profit de 40% des travailleurs du secteur. Selon le ministère de l'Education, 240 000 fonctionnaires bénéficieront d'une promotion, avant la fin de l'année en cours. Ces promotions, qui s'effectueront dans le cadre d'inscription sur les listes de qualification ou de concours professionnels ou internes, visent à améliorer les conditions des travailleurs du secteur, tout corps confondus, selon les précisions apportées lors d'une conférence de presse par l'inspecteur général du ministère, Mesguem Nedjadi, et le directeur des ressources humaines,

Abdelhakim Bousahla. Concernant le corps enseignant, 800 enseignants du technique bénéficieront d'une promotion directe au grade d'enseignant du secondaire. Quant aux services économiques qui comptent 14 400 fonctionnaires, près de 6 000 postes budgétaires ont été ouverts dans le cadre de la promotion aux différents grades d'intendants, ont précisé les deux responsables, évaluant l'enveloppe financière consacrée aux promotions à «plusieurs centaines de milliards de centimes». Le ministère de l'Education nationale procédera, à la fin de l'année en cours, à la promotion de 118 734 postes dont 17 066 à travers l'inscription par concours interne prévu le 4 décembre 2014, et 101 668 à travers l'inscription sur la liste de qualification, outre l'intégration systématique des enseignants des cycles primaire et moyen et leur promotion au grade d'enseignant principal, selon un document distribué à la presse. Tous les bénéficiaires de ces promotions suivront une formation continue, conformément au dispositif de formation mis en place par le ministère pour l'année 2014-2015. A une question sur le taux de satisfaction par le ministère des revendications des syndicats, M. Mesguem a affirmé que «le dialogue est en cours et se



Ph/Le Jour

tient de façon continue en vue de régler tous les problèmes soulevés», soulignant qu'une autre rencontre était prévue le 15 novembre. A une question sur la surcharge des classes, le responsable a indiqué que ce phénomène était répandu dans les régions urbaines, les villes et les

nouvelles villes «où la priorité a été accordée à l'attribution de logements au détriment de la finalisation des travaux de réalisation d'établissements éducatifs». Le problème de la surcharge touche «près de 2% des classes du cycle primaire, 4% des classes du cycle moyen et

10% des classes du secondaire», a-t-il souligné, insistant sur «la nécessité de revoir la liste des projets relative aux établissements éducatifs et de respecter les délais de réception des projets entamés».

Y. A.

Conseil de la nation

## Le projet de loi de finances 2015 adopté

LE CONSEIL de la nation a adopté, hier, le projet de loi de finances 2015 lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil, en présence de plusieurs membres du gouvernement. Présenté lundi dernier en plénière par le ministre des Finances, Mohamed Djellab, et débattu par les membres de cette institution parlementaire durant deux jours, ce texte de loi a été adopté à l'unanimité. Le texte prévoit des recettes budgétaires de 4 684,6 milliards (mds) de DA et des dépenses publiques de 8 858,1 mds de DA, soit un déficit budgétaire de 4 173,3 mds de DA (l'équivalent de 22,1% du PIB). Quant aux dépenses publiques, elles sont réparties entre des dépenses de fonctionnement de 4 972,3 mds de DA et des dépenses d'équipement de 3 885,8 mds de DA. Le texte table sur une croissance économique globale de 3,42% et de 4,25% hors-hydrocarbures et sur une variation de l'indice des prix à la consommation de 3% contre 3,5% en 2014. L'Assemblée nationale populaire (APN) qui avait adopté ce projet de loi il y a deux semaines, a adopté 4 des 62 amendements examinés par la commission des finances et du budget de l'APN.

Slim O.

## Conseil pharmaceutique

### Constat de carence sur la nouvelle loi sanitaire



Le président du Conseil de déontologie pharmaceutique avait déjà énuméré plusieurs carences et incohérences de l'avant-projet de loi sanitaire.

La nouvelle loi sanitaire a fait l'objet de critiques et de réserves de plusieurs opérateurs et acteurs de la santé.

Le Conseil de déontologie pharmaceutique est un de ceux qui ont établi un constat de carence, d'autant que ses propositions déjà formulées n'ont pas été prises en considération.

Ainsi, le président du Conseil de déontologie pharmaceutique des wilayas du Centre, Docteur Lotfi Ben Bahmed, a critiqué, hier à Amsterdam, le nouveau projet de la loi sanitaire qui ne renferme pas, selon lui, toutes les propositions formulées lors des assises nationales sur la santé. Certaines recommandations des assises nationales sur la santé, notamment celles émises par l'ate-

lier de médicaments, n'ont pas été prises en considération lors de l'élaboration de la nouvelle loi sur la santé, a regretté D' Ben Bahmed, en marge du 17<sup>e</sup> Colloque européen de la Société internationale de pharmacoeconomie qui se tient dans la capitale néerlandaise.

Les acteurs de l'industrie pharmaceutique, producteurs et pharmaciens ont formulé plusieurs propositions retenues au titre des recommandations des assises nationales sur la santé, tenues en juin 2014, a-t-il fait savoir. Le ministre avait promis de les intégrer dans ce projet, mais les spécialistes sont surpris de les voir tronquées, a-t-il soutenu. Il s'agit notamment des recommandations inhérentes à l'erreur professionnelle et aux textes élaborés durant les années 1990, a précisé D' Ben Bahmed, déplorant leur suppression du nouveau projet de loi. Ce comportement renvoie l'Algérie aux années

1950, a-t-il dit. Il a souhaité que le ministère revise le contenu du nouveau projet de loi dans le volet relatif à l'erreur professionnelle, avant sa soumission au gouvernement.

Il a, en outre, rappelé que «le nouveau projet de loi réduit les fonctions du Conseil d'éthique, ne définit pas clairement les fonctions des corps du secteur et ne tient pas compte de leurs spécificités». Le pharmacien est réduit dans le nouveau texte à «un simple vendeur de médicaments», a-t-il poursuivi. Selon lui, le nouveau projet de loi devait adapter le secteur de santé en Algérie avec les mutations du 21<sup>e</sup> siècle, conformément aux orientations du président de la République, alors qu'il la replongeait, a-t-il dit, dans certaines de ses dispositions à avant 1985. Les personnes ayant élaboré le texte n'ont pas respecté les recommandations du ministre, a-t-il fait remarquer.

D'autre part, le spécialiste a souhaité que le ministère prenne en considération toutes les propositions retenues par les assises nationales sur la santé, organisées en juin 2014, afin que cette loi contribue à la promotion de la santé publique et réponde aux besoins de la société.

Le Comité de liaison et de réflexion, installé dans le but d'étudier l'avant-projet de loi sanitaire a remis, le 15 octobre dernier, une série de propositions d'amendements à l'avant-projet de loi sanitaire.

Il convient de rappeler que le président du Conseil de l'Ordre national des pharmaciens, avait énuméré, à l'occasion de la tenue des 6<sup>e</sup> rencontres internationales de pharmacie à l'hôtel El-Aurassi, les incohérences de l'avant-projet de loi, relevées par les opérateurs de l'industrie et marché pharmaceutiques.

Yazid M.

# Guéguerre de positionnement à la veille du congrès du FLN – Saâdani face au spectre de Belkhadem

■ A l'approche du congrès du FLN, c'est le retour de la guerre de tranchées entre Amar Saâdani et ses détracteurs qui seraient mobilisés par Abdelaziz Belkhadem, ex-SG du parti, destitué en janvier 2013.



Phs/E. Soraya J.A.

Par Nacera Chennafi

Les détracteurs de Amar Saâdani comptent revenir en force. C'est ce qu'on peut comprendre des déclarations de Abderrahmane Belayat rapportées par journaux. Après les deux sit-in observés au début de ce mois au niveau du siège central du parti, d'autres actions sont prévues dans les prochains jours. A l'approche du congrès du Front de libération nationale, la situation s'aggrave au sein vieux parti, même si le secrétaire général, Amar Saâdani, a toujours minimisé la crise qui secoue le parti bien avant son plébiscite par plus de 200 membres du comité central, le 29 août 2013. Il sait bien que sa légitimité ne peut être assurée que par son élection à la tête du parti par le congrès national, car aujourd'hui, en sa qualité de SG du parti, elle reste «non complète», selon des parlementaires qui ont participé au précédent sit-in devant le siège central du parti à

Hydra pour réclamer son départ.

Dans ce contexte, le secrétaire général du FLN, Amar Saâdani, poursuit la préparation de congrès du parti en essayant d'avoir à ses côtés les mouhafedhs, sachant que certains ont participé au précédent sit-in aux côtés des députés. A cet effet, il réunira samedi prochain les 48 mouhafedhs au siège du parti. Il veut un appui public des mouhafedhs afin de barrer la route à ses détracteurs. A l'approche du congrès du FLN, c'est le retour de la guerre de tranchées entre Amar Saâdani et ses détracteurs qui seraient mobilisés par Abdelaziz Belkhadem, ex-SG du parti, destitué en janvier 2013.

Il est à rappeler que, dans un entretien qu'il a accordé à TSA, Saâdani avait accusé Abdelaziz Belkhadem d'être derrière le mouvement de protestation tenu devant le siège du parti à Hydra.

Depuis son départ du gouvernement sur décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, Abdelaziz Belkhadem s'est éclipsé, mais lors de la ses-

sion du comité central du parti, tenue le 24 juin dernier, il a manifesté directement son ambition de revenir à la tête du FLN. Belkhadem est soutenu par le groupe Belayat et quelques fidèles au niveau du Parlement, le comité central et les mouhafedhas.

Il faut savoir que le retour de la protestation au sein de l'ex-parti unique est liée directement à l'approche du congrès du parti, attendu pour le premier trimestre de l'année 2015. Il faut donc bien préparer le départ de Saâdani, car s'il reste jusqu'au congrès il pourrait être élu SG et personne ne sera en mesure de mettre en cause sa légitimité puisqu'il sera élu par le congrès. Selon les statuts du vieux parti, lors du congrès, il y aura l'élection des membres du comité central auquel s'ajoutera une liste «nationale» désignée par le SG du parti qui sera élu par cette instance suprême. Celle-ci a aussi la prérogative de désigner le candidat du parti pour les prochaines présidentielles. A cet effet, ni

Saâdani ni ses détracteurs ne veulent être en dehors des enjeux de la prochaine étape. Dans le cadre de la préparation du prochain congrès du parti, la direction du vieux parti a créé plus de 20 nouvelles mouhafedhas alors que le nouveau découpage administratif n'a pas encore eu lieu.

Cette action déplaît aux détracteurs de Saâdani. D'ailleurs au niveau de la wilaya de Skikda, le membre du comité central, Rachid Assas, a été accueilli par la protestation.

D'autre part, le clan Belayat n'écarter pas la possibilité de protester au niveau de la wilaya d'Alger qui n'a pas donné suite à sa de tenir une session extraordinaire du comité central pour élire le SG du FLN. Ce groupe compte aussi saisir le président du parti, Abdelaziz Bouteflika, sur l'élection d'un secrétaire général du Front de libération nationale.

N. C.

## Toxicomanie

### Lancement d'une enquête sur la drogue en milieu scolaire

Une enquête sur la prévalence de la drogue en milieu scolaire sera lancée d'ici à la fin décembre 2014, a indiqué, hier à Alger, le directeur général par intérim de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onldt), Mohamed Benhalla. «Une enquête spécifique sur la prévalence de la drogue en milieu scolaire sera lancée d'ici à la fin du mois de décembre prochain et

les résultats seront prêts en juin de l'année 2015», a précisé le même responsable, en marge d'une rencontre sur le rôle du mouvement associatif dans la prévention contre la drogue. Cette enquête, qui sera réalisée par le Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (Ceneap), a été initiée par l'Onldt en collaboration avec le ministère de l'Education natio-

nale. Elle sera réalisée avec l'appui technique du group MedNet, notamment en matière d'élaboration des questionnaires. «Une somme globale estimée à 30 millions de dinars a été dégagée pour lancer cette enquête», selon M. Benhalla, ajoutant qu'une enquête similaire est prévue durant l'année 2015 dans les universités.

APS

## Anciens billets de banque

### Retrait de la circulation le 31 décembre

D'anciens billets de banque, émis durant les années 80, seront retirés de la circulation le 31 décembre 2014, a rappelé hier la Banque d'Algérie dans un communiqué. Il s'agit des billets, respectivement, de 200 DA de type 1983, de 100 DA de type 1981 et 1982, de 20 DA de type 1983 et de 10 DA de type 1983, selon la Banque centrale qui

explique que ce retrait «entre dans le cadre de l'amélioration et du rajeunissement des billets de banque en circulation». Les détenteurs de ces anciens billets pourront effectuer toutes leurs transactions normales (achats de produits et de services divers...) jusqu'au 31 décembre 2014. Ils pourront aussi les échanger, sans limitation de

montant, auprès de toutes les banques jusqu'au 31 décembre 2014. La Banque d'Algérie indique également que le public aura la faculté d'échanger, sans formalité particulière, les billets retirés pendant une période de dix ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, soit jusqu'au 31 décembre 2024, et ce, exclusivement auprès des guichets de la

Banque d'Algérie à travers son réseau d'agences ouvertes dans toutes les wilayas du pays. Par ailleurs, elle rappelle que ces anciens billets avaient été grandement remplacés par la mise en circulation des billets et pièces, notamment par les billets type années 90 de 200 DA et les pièces de 200 DA, 100 DA, 50 DA, 20 DA et 10 DA. Kamel L.

## LA QUESTION DU JOUR

### La vraie pièce manquante

suite de la page Une

Le but de l'administration était de faire en sorte que le déposant ne puisse pas déposer, à moins qu'il ne tienne à déposer à tout prix, mais alors qu'il n'exige nul accusé de réception d'aucune sorte comme contrepartie et preuve de son dépôt. Dans le cas qui nous occupe, l'administration s'est gardée de donner un rendez-vous ferme. Et les «fondateurs» à leur tour n'ont pas fait le tohu-bohu, le scandale qu'on était pour ainsi dire en droit de s'attendre de leur part compte tenu des déclarations tonitruantes de leur chef de file quant à l'illégitimité du pouvoir en place. Ils ont repris leur dossier et sont repartis sans piper mot, sans faire de vague, en s'excusant peut-être du dérangement, pour ensuite informer l'opinion de la tournure prise par ce premier contact, en prenant d'ailleurs soin de positiver au maximum. Ce n'est pas ainsi qu'un non initié se serait figuré les choses sur la base de certaines déclarations de Benflis, qui pense avoir été élu (il a même sorti un livre noir de la fraude pour le prouver) non seulement lors de la dernière présidentielle, mais également à celle d'il y a dix ans. Les fondateurs envoyés en première ligne ont agi comme des gens qui pensent : on veut nous provoquer, ne cédon pas à la provocation, soyons zen, restons imperturbables. Asamate yarbah laqbih, c'est ça la règle, la vraie. Un peu comme s'ils se disaient aussi : on nous demande d'apporter des «ajustements» dans le dossier, qu'à cela ne tienne, ce n'est pas la mer à boire après tout, faisons comme des gens naïfs qui ne comprennent rien, estimons-nous heureux parce qu'on aurait pu nous inventer quelque chose de bien plus compliqué à «ajuster» ; si ça n'a pas été fait, c'est que donc nos chances sont intactes. Un homme qui a réellement été élu deux fois président de la République ne se montrerait pas aussi coulant dans ce genre de situation. Toujours est-il que s'il y a une pièce qui détonne, elle n'est pas dans le dossier présenté par les amis de Benflis. Ce n'est même pas une pièce d'ailleurs. C'est le fait que Benflis appartienne au club des anciens chefs de gouvernement et pontes du régime qui veulent se recycler dans l'opposition, mais qui tous n'ont pas obtenu la légalisation des partis qu'ils avaient créés. Il n'y a a priori aucune raison pour accorder à Benflis ce qui a été refusé aux autres. Ce serait faire deux poids deux mesures, commettre une iniquité, une discrimination criante, pour le coup un grave désajustement.

M. H.

Le haut fourneau N° 2 du complexe sidérurgique d'El Hadjar réparé

# Reprise de production «d'ici une semaine»

■ Ahmed Belabbès, directeur général du groupe Sider, reconnaissant que «de 2007 à 2008», l'ensemble des structures et installations n'ont pas fait l'objet d'un entretien adéquat, en raison des difficultés financières que connaissait alors l'entreprise; il indiquera qu'«en attendant» la révision, la réfection et la modernisation complète de cet outil prévu pour octobre 2015, «nous allons tenter de le faire fonctionner du mieux possible».

Par Lynda Naili Bourebrab

**A**u moment où les discours officiels plaident pour la relance du secteur industriel, dont celui de la sidérurgie, le complexe d'El Hadjar, cet ancien fleuron de l'industrie nationale, poursuit son déclin. Pourtant le complexe, après avoir été sauvé en 2012 in extremis d'une cessation de paiement, a été l'année dernière récupéré par l'entreprise Sider.

Cette dernière a repris le contrôle du complexe d'El Hadjar, Annaba par le rachat de la majorité du capital en l'occurrence 51%, alors que les parts de participation du géant indien ont été réduites à 49%, faisant que de facto, le complexe a bénéficié d'un plan d'investissement avoisinant 1 milliard de dollars, dont 720 millions destinés à moderniser le complexe.

Sauf que, plus d'une année après, ledit plan n'a toujours pas été mis en œuvre, en témoigne le dernier incident technique survenu fin octobre dernier qui avait empêché le redémarrage du haut fourneau n°2 du complexe El Hadjar. Un incident pour lequel serait à l'origine la détérioration d'équipements du haut fourneau (tuyère, tympe,

busillon, coude et chapelle...). A cela s'ajoute une baisse de production, et par là même une baisse de rentabilité, conflits sociaux et de surcroît l'image d'un état de délabrement et de dégradation que donne le complexe tant aux visiteurs qu'aux passagers...

A ce sujet, intervenant hier sur les ondes de la Radio nationale, Chaîne 3, Ahmed Belabbès, directeur général du groupe Sider, reconnaissant que «de 2007 à 2008», l'ensemble des structures et installations n'ont pas fait l'objet d'un entretien adéquat, en raison des difficultés financières que connaissait alors l'entreprise, il indiquera qu'«en attendant» la révision, la réfection et la modernisation complète de cet outil prévu pour octobre 2015, «nous allons tenter de le faire fonctionner du mieux possible».

Ainsi, dans cette lignée, le DG de Sider annonçant la révision graduelle et la modernisation des hauts fourneaux du complexe, à commencer par celui N°2 à l'arrêt depuis juin dernier, il fera savoir que celui-ci va commencer à produire «d'ici une semaine» de l'acier à partir duquel seront fabriqués des produits finis. Déplorant à ce propos le fait que 1 million de tonnes de



production prévu au départ a chuté à 600 000 tonnes, «jusqu'à atteindre, aujourd'hui, 300 000 tonnes», alors que la demande nationale rien que pour le rond à bétons et pour les fils pour machines est estimée à quelque 4 millions de tonnes. Toutefois, il informera que dans le cadre du programme de développement et de modernisation de 1,5 milliard de dollars retenus pour le plan d'investissement d'El Hadjar, la capacité de production passera à 2,2 millions de tonnes.

En outre, s'agissant du programme du projet de réhabilitation et d'extension des capacités du complexe d'El Hadjar à l'horizon 2017, le DG de Sider estimera qu'une fois opérationnel, celui-ci devrait commencer à produire 1 million de tonnes de «produits plats» et 1,2 million de tonnes de produits «ronds». Annonçant dans ce contexte que les capacités de ce dernier devraient être renforcées par la mise en service du complexe sidérurgique de Bellara, dans la

wilaya de Jijel, dont le lancement des machines, prévu en 2017, permettra de couler 4 millions de tonnes d'acier. Et d'ajouter que le plan de développement de la sidérurgie en Algérie englobe également celui de l'exploitation des importants sites miniers d'Ouenza et de Boukhadra en particulier, «afin que leur production puisse se faire en conformité avec les besoins d'extension des capacités d'El Hadjar», a-t-il indiqué.

L.N.B.

Ph. &gt; D. R.

## Célébration du 1<sup>er</sup> anniversaire du lancement de la 3G Opération de Proximité de Mobilis



**POUR** la «La 3G à la portée de tous !», c'est sous ce slogan que Mobilis lance dès aujourd'hui et jusqu'au 03 Janvier 2015, son opération de proximité à l'occasion de la célébration du 1<sup>er</sup> anniversaire du lancement de la 3G. Cette opération qui aura pour but la promotion des nouveaux services, offres et produits de la 3G++ de Mobilis, ciblera non seulement les 19 wilayas déjà couvertes en 3G, mais aussi les 16 nouvelles wilayas prévues à compter de décembre 2014, par un programme d'initiation et de vulgarisation de cette technologie. L'opération «La 3G à la portée de tous !», est désormais la première action lancée en Algérie pour l'entame de la 2<sup>e</sup> année de la 3G dans le pays. Mobilis sera à partir du 15 décembre le seul et unique opérateur à couvrir 35 wilayas, conformément au programme de déploiement arrêté au niveau de l'Autorité de régulation (ARPT). L'opération s'étalera sur plus de cinquante jours au niveau des wilayas ciblées selon le programme suivant :

\* Les 19 wilayas déjà couvertes en 3G «année 2013» : Du 12 au 29/11/2014.

\* Les 16 nouvelles wilayas prévues pour la 2<sup>e</sup> année : Du 01/12/2014 au 03/01/2015. Par le biais de ces opérations, Mobilis confirme son leadership déjà prouvé lors du lancement de la 3G, et la qualité des produits, offres et services proposés pour ses clients.

## Pour la réouverture de la briqueterie d'Amizour

### Les travailleurs se rassemblent devant la wilaya

**L**es 45 travailleurs de la briqueterie Sarl NBS d'Amizour ont observé un rassemblement de protestation, hier, devant le siège de la wilaya. Ils demandent la réouverture immédiate de leur unité fermée depuis plusieurs mois sans raisons par leur patron sans dédommagement et sans préavis aucun. Le rassemblement d'hier a été soutenu par des partis politiques comme le MDS et le Comité de solidarité les travailleurs. Les travailleurs ont interpellé les pouvoirs publics notamment, le wali et le président de l'APW afin d'intervenir et les aider à régler ce problème, afin de pouvoir nourrir leurs familles rappelant que l'usine est fermée depuis le mois juillet dernier en dépit des rappels à l'ordre de l'inspection pour que le chef d'entreprise en question se conforme à la loi. Une délégation de travailleurs a été reçue par le wali et le président de l'APW, nous dira Abdeslam Boudrahem l'un des travailleurs de cette

unité. «Nous remercions le wali qui nous a bien reçus et qui nous a demandé de réunir un dossier sur cette entreprise pour voir ce qui est possible à faire», nous dit-il. «C'est la même chose que nous a dit le président de l'APW qui nous a bien écoutés», ajoute notre interlocuteur qui rappelle, la revendication des travailleurs: «Nous avons organisé ce rassemblement pour demander la réouverture de l'usine et le maintien comme promis par son responsable qui a violé ses propres engagements qui consistent à pérenniser cette unité et ce en décidant d'une manière unilatérale sa fermeture». Pour rappel, en date du 12 octobre 2012, l'employeur et les travailleurs avaient signé un protocole d'accord pour la préservation des emplois sous un certain nombre de conditions dont le gel de toute protestation et de toute augmentation des salaires pour une durée de 3 ans, comme seule solution, selon ce patron,

pour la modernisation des équipements et la préservation de l'emploi». «Mais le patron n'a pas voulu investir un centime depuis trois ans», nous dira Youbi, responsable de l'union locale (UGTA) d'Amizour qui avait «conseillé» aux travailleurs de ne pas signer en faveur de la fermeture de l'entreprise il y a un peu plus de trois mois en contre partie du paiement d'un mois de salaire déjà bouclé. A noter que «l'entreprise a été laissée à l'abandon par le patron qui avait l'intention de pousser l'usine à la faillite afin de la fermer tout simplement», nous déclarait récemment notre interlocuteur. «Il a même eu une autorisation de l'APC pour l'extension de son usine», nous dit-on. Pour les travailleurs, «la fermeture de cette unité est un procédé bureaucratique contraire aux dispositifs régissant la relation de travail».

Hocine Cherfa

## Energie renouvelable

## Plusieurs centrales solaires photovoltaïques programmées

■ Concernant l'exportation des énergies renouvelables, l'Algérie envisage de réserver près de 10 000 MW à l'horizon 2030 pour satisfaire les besoins à l'extérieur du pays.



Ph/D. R.

Par Zineb Ch.

Plusieurs centrales solaires photovoltaïques d'une puissance totale de 343 mégawatts (MW) sont en cours de réalisation en Algérie, a indiqué mardi une représentante de la Société d'électricité et d'énergies renouvelables (SKTM, filiale du groupe Sonelgaz) lors d'un séminaire à Alger. Ces projets sont implantés principalement dans les wilayas des Hauts-plateaux et du sud du pays, a précisé le chef de projet engineering à la SKTM, M<sup>me</sup> Baya Belarbi, lors d'une rencontre organisée par la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK) sur les énergies renouvelables. Ainsi, les capacités de produc-

tion d'électricité dans les wilayas de Sétif, Bordj Bou Arréridj, Batna, Mila, Souk Ahras, seront renforcées de 90 MW d'origine renouvelable, alors que celles de Saïda, Naâma, El Bayadh, Sidi Bel-Abbès bénéficieront de quatre centrales d'une puissance globale de 85 MW. Une puissance de 90 MW additionnelle sera injectée, par ailleurs, aux wilayas de M'sila, Djelfa, Laghouat, Ouargla, grâce à ces nouvelles centrales, a ajouté la même responsable. Sept centrales solaires totalisant une puissance de 53 MW sont également en cours de réalisation pour couvrir la boucle d'In Salah-Adrar-Timimoun. D'autres centrales seront construites dans les régions de Tindouf (9 MW), Djanet (3 MW) et Tamanrasset

(13 MW). La SKTM, qui est chargée de la mise en œuvre du programme national en la matière, prévoit aussi la construction de 19 centrales solaires totalisant une puissance de 57 MW, destinées à l'hybridation des centrales conventionnelles existantes, a encore indiqué Mme Belarbi. Cette entreprise compte, en outre, réaliser une ferme éolienne de 20 MW à Khenchla, une centrale électrique de 5 MW à Guelma et une centrale électrique à concentrateurs solaires de 20 MW à Béni Abbès (sud-ouest du pays). Ces projets s'ajouteront à une centrale photovoltaïque pilote à Ghardaïa d'une puissance de 1,1 MW et à une ferme éolienne à Adrar d'une capacité de 10MW, inaugurées en juillet dernier.

### Environ 30 à 40% de la production d'électricité sera d'origine renouvelable

Le programme national de développement des énergies renouvelables prévoit l'installation d'une capacité globale de 22 000 MW dont 12 000 MW seront destinés à couvrir le marché local sur la période 2011-2030. A l'horizon 2030, environ 30 à 40% de la production d'électricité destinée à la consommation nationale sera d'origine renouvelable. Le déploiement du programme dédié au marché national sera mené en trois étapes. La première, qui s'étale jusqu'en 2016, vise la réalisation de projets pilotes afin de tester les différentes technologies. La seconde étape, entre 2017 et 2020, sera marquée par le début du déploiement du programme, l'entrée en production des équipements et la maîtrise des coûts grâce à la production de près de 2 600 MW durant cette phase. A partir de 2021, le programme national de développement des énergies renouvelables sera déployé à grande échelle avec l'ambition d'atteindre 12 000 MW à fin 2030. Ce plan a pour objectif principal de mettre en valeur les ressources inépuisables du pays notamment le solaire afin de diversifier les sources d'énergie.

L'Algérie possède le potentiel solaire le plus important au niveau méditerranéen avec une durée moyenne d'ensoleillement

qui se situe entre 2 650 heures/an et 3 500 heures/an. Quant à la ressource éolienne, elle varie d'un endroit à un autre: 21 zones ont été identifiées par la SKTM dans les régions côtières, des Hauts-plateaux et le grand Sud, comme étant des régions à fort potentiel, pour une vitesse de vent allant de 5 à 9m/s (à 100 et 150 m d'altitude). Concernant l'exportation des énergies renouvelables, l'Algérie envisage de réserver près de 10 000 MW à l'horizon 2030 pour satisfaire les besoins à l'extérieur du pays. Mais l'exportation "reste conditionnée par l'existence d'une garantie d'achat à long terme, de partenaires fiables et de financements extérieurs", selon les explications de M<sup>me</sup> Belarbi. Présent à cette rencontre, le directeur général de l'Académie allemande des énergies renouvelables, Herr Berthold Breid, a estimé qu'il serait préférable que les efforts de l'Algérie soient focalisés sur le développement du marché local pour satisfaire la demande croissante de sa population. Selon lui, l'Allemagne n'envisage pas d'importer de l'énergie renouvelable, mais veut plutôt renforcer ses capacités locales de production, déplorant l'échec de l'initiative «Desertec» visant l'exportation du potentiel énergétique des déserts de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient pour approvisionner durablement l'Europe. Expliquant les raisons de cet échec, Breid a évoqué le manque de la volonté politique de la part de certains pays citant particulièrement l'Espagne qui jouait «un rôle très négatif». «Les Espagnoles ont tout fait pour bloquer ce projet afin de pouvoir vendre leurs surplus en électricité et faire profiter leur propre industrie d'énergie renouvelables», a-t-il affirmé. L'expert Samir Mahfoud, représentant du bureau de consulting allemand MVV Decon, a imputé l'échec de l'initiative de Desertec à la problématique du financement de ses projets ainsi qu'à l'instabilité de pays de la rive sud de la méditerranée suite aux bouleversements politiques intervenus depuis 2011.

Lotfi H.

Z. Ch. /APS

## Coopération Algérie-Egypte

## Réunion aujourd'hui de la Haute commission mixte

La Haute commission mixte algéro-égyptienne tiendra jeudi au Caire sa septième session, sous la présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal et son homologue égyptien, Ibrahim Mahlab. Cette session sera consacrée à la signature des conventions de coopération, après leur adoption mercredi par le comité de suivi au niveau ministériel, présidé par les ministres des Affaires étrangères des deux pays, Ramtane Lamamra et Sameh Chokri, outre la ministre égyptienne de la Coopération internationale, Nadjla Al-Ahwani. Ces conven-

tions portent sur les domaines constituant le socle de la coopération bilatérale notamment l'énergie, l'industrie, l'entrepreneuriat, la culture, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal qui se rendra mercredi soir au Caire, aura des entretiens avec des responsables égyptiens sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale et sur la situation dans la région arabe notamment en Libye, en Syrie et en Irak. Sellal devra examiner, avec les responsables égyptiens, des questions relatives à l'Afrique. La réforme

globale et profonde de la Ligue arabe sera au menu des entretiens du Premier ministre avec les responsables égyptiens. L'Algérie et l'Egypte ont exprimé, à maintes reprises, leur volonté de renforcer et d'approfondir les liens de coopération dans les domaines d'intérêt commun en vue de traduire la volonté politique des dirigeants des deux pays, exprimée lors de la rencontre, le 25 juin dernier, du président de la République, Abdelaziz Bouteflika avec son homologue égyptien Abdel Fatah El-Sissi.

## Code des marchés publics

## Installation d'un groupe de travail pour examiner les mécanismes

Un groupe de travail chargé d'examiner les moyens d'alléger et de faciliter les démarches relatives à l'octroi des marchés publics, a été installé récemment par le gouvernement, a annoncé mardi à Alger le ministre des Finances, Mohamed Djellab. Djellab qui répondait aux interrogations et préoccupations des membres du Conseil de la nation dans le cadre du débat sur la Loi de finances 2015, a précisé que ce groupe de travail était chargé d'examiner les mesures et facilités à introduire dans le code des marchés publics en vue d'aplanir les difficultés rencon-

trées dans l'octroi des marchés publics. Répondant à des préoccupations relatives aux aspects budgétaires, le premier argentier du pays a rappelé qu'un plan de modernisation du budget a été lancé à travers des réformes structurelles visant une meilleure rationalisation des dépenses. Un nouveau système intégré de gestion budgétaire, a-t-il poursuivi, sera mis en place dans l'objectif d'améliorer la gestion des ressources financières de l'Etat, assurer le respect des dépenses publiques et optimiser la fluidité et la transparence des informations. Pour ce

qui est des opérations de réévaluation des projets publics, le ministre a rappelé que des efforts considérables avaient été déployés concernant le budget d'équipement pour corriger le volume des actions de réévaluation. Selon le ministre, cette préoccupation a été prise en charge en chargeant les ordonnateurs du budget de l'Etat de joindre à chaque demande de réévaluation, un dossier comportant des documents qui justifient la réévaluation notamment un rapport détaillé sur les facteurs responsables de la demande de réévaluation. Cette mesure, a dit le

ministre, a permis de faire baisser les actions de réévaluation des programmes d'investissement publics passant de 1 132 milliards DA en 2007 à 658 milliards DA en 2010 puis à 325 milliards DA en 2014. Djellab a, par ailleurs, rappelé que le gouvernement suivait avec la «plus grande attention» la chute des prix du pétrole soulignant que cette tendance «ne menace pas pour l'heure les équilibres internes et externes du pays mais constitue une alerte prise sérieusement en compte par les autorités».

R.E.

## Evocation

# Hafid Keramane, une vie au service de l'Algérie, son pays

■ L'histoire de notre pays a ses pages dorées; ce sont des hommes d'une trempe exceptionnelle qui les ont inspirées, quand ils ne les ont pas écrites; Hafid Kéramane est de ceux-là. A l'occasion du deuxième anniversaire de sa disparition, le 13 novembre 2012, il est de notre devoir de cultiver sa mémoire par la célébration et le recueillement. C'est le meilleur hommage que nous lui devons, à lui ainsi qu'à ses compagnons qui l'ont précédé.

Par Karim Younes

Né à Béjaïa en 1931, dans une famille d'intellectuels et de militants, Si Hafid s'engagea rapidement dans le mouvement étudiant à Alger au sein de l'Association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord (AEMAN). Il rejoindra très tôt les rangs du FLN au sein duquel il milita activement.

A Paris, où il poursuit des études supérieures en droit et en sciences politiques, Hafid sera élu président de la Section de Paris de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (Ugema) dont il est l'un des membres fondateurs. Il est également élu président de l'AEMNA (Association des étudiants musulmans nord-africains qui regroupaient aussi les frères tunisiens et marocains). Parallèlement à ses activités étudiantes, Hafid exerce des responsabilités dans les structures de la Fédération de France du FLN.

Entre 1958 et 1960, il est nommé chef de la délégation du FLN en Allemagne fédérale (Ainsi qu'en Autriche, aux Pays-Bas et une partie de la Belgique). En Allemagne, il n'était pas seulement le chef de la délégation du FLN, mais il est resté en

même temps le militant de la Fédération de France du FLN, laquelle lui confiait des missions, lui allouait même un budget, notamment pour assurer la prise en charge et l'acheminement de nombreux militants algériens recherchés et traqués en France par la police colonialiste.

Durant cette période, Hafid Kéramane et son fidèle collaborateur Si Mouloud Kacem (Allah Yarhamou) ont tissé un large réseau de soutien en faveur de la cause algérienne, réseau composé de personnalités venant de milieux divers : politique, syndicalistes, intellectuels, étudiants, jeunes etc.. Ils réussirent ainsi à mobiliser l'opinion allemande et à populariser la lutte et les objectifs du peuple algérien, avec le soutien notamment de Hans Jürgen Wischniewski, personnalité éminente du Parti social-démocrate allemand (SPD, grand et fidèle ami de Si Hafid).

Dans le domaine de l'information, Si Hafid a participé activement à l'élaboration et à l'édition par la Fédération de France FLN d'un ouvrage portant le titre «*La Pacification*» et signé de son nom véritable, (alors qu'à l'époque il était connu sous le pseudonyme de «*Malek*»). Acte de courage et d'engagement, lui qui est fiché par toutes les



polices françaises et poursuivi pour ses activités politiques contre l'État colonial français. Cet ouvrage - traduit en une vingtaine de langues - rassemble des écrits et témoignages les plus significatifs sur les crimes génocidaires perpétrés par la France en Algérie.

Au début de l'année 1960, Hafid Kéramane est nommé chef de la Mission diplomatique du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) en Tunisie, poste qu'il occupe jusqu'à l'indépendance.

Après l'indépendance Hafid Kéramane connaît une longue et brillante carrière diplomatique au service de son Pays. Après avoir été récusé par le gouvernement français - alors qu'il était proposé par l'Algérie comme son premier ambassadeur en France - cela en raison de son ouvrage «*La Pacification*», il est nommé Ambassadeur en Allemagne Fédérale. Puis comme ambassadeur au Brésil, en Iran, en Pologne, au Japon et aux Pays-Bas, enfin comme ambassadeur conseiller du

ministre des Affaires étrangères jusqu'à sa mise à la retraite en décembre 2001.

Si Hafid s'est éteint le 13 novembre 2012. Ses compagnons et de très nombreuses personnalités nationales l'ont accompagné à sa dernière demeure au cimetière de Ben

Aknoun. D'autres lui ont aussi rendu hommage par de nombreux écrits dans la presse nationale.

Si Hafid Keramane laisse à tous ceux qui l'ont connu ou approché le souvenir d'un grand militant du mouvement politique national sincère et totalement dévoué à son pays, acteur décisif de la guerre de Libération. Ainsi qu'en témoignent ses anciens compagnons de l'Ugema, sa disparition constitue pour l'Algérie «*la perte d'un valeureux patriote, d'un militant engagé, d'un grand commis de l'État qui, toute sa vie durant, a servi sa patrie avec un dévouement et une abnégation admirables, restant ainsi fidèle aux valeurs morales et aux idéaux patriotiques puisés dans son éducation familiale*».

Repose en paix Si Hafid, toi qui as si bien servi ta patrie. L'Algérie gardera à jamais dans sa mémoire les sacrifices de ses enfants qui ont mené le dur combat pour la liberté enfin retrouvée.

K.Y.

## Pensée

Il y a 2 ans, le 13 novembre 2012, disparaissait

**Hafid KERAMANE.**  
En ce douloureux souvenir, ses enfants Nabila, Salima et Zoheir, ses petits-enfants, ses frères Abdenour, Abdelouahab, Chafik et Malek, ses sœurs Fadila, Hassiba, Nassima et Nadia demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

«*A Dieu nous appartenons et à Lui nous revenons*»



## Guerre de Libération

### Quand l'art et l'écriture libres étaient au service de la Révolution

L'art algérien, dans sa diversité et son authenticité, aura contribué de manière effective au triomphe de la lutte armée de libération nationale contre le colonialisme total. Par les mots et la plume, la gouache et le chant, le peuple a pu mener au succès son combat libérateur, et la voix de l'Algérie en lutte pour son indépendance a pu retentir dans toutes les parties du monde.

En héritage à un élan contestataire qui existait déjà depuis au moins un siècle, la littérature, la poésie, les arts plastiques, le théâtre ou encore la chanson auront été autant de supports par lesquels les intellectuels et artistes algériens ont répercuté la douleur de leur peuple et contribué concrètement à l'éveil des consciences.

Par un contenu reposant sur la sensibilisation et la subversion et présenté, par précaution, dans une forme souvent métaphorique et allusive, la contiguïté des artistes algériens avec leur peuple était

entière et réussie: dans toutes les représentations artistiques, le message entretenait le patriotisme, renseignait des conditions de vie et incitait au changement.

Ainsi atteint, l'objectif de prise de conscience devait conduire à la consolidation de l'esprit unificateur puis au passage à l'action libératrice.

Mohamed Dib, Jean El Mouhoub Amrouche, Taos Marguerite Amrouche, Mahieddine Bachtarzi, Mustapha Kateb, Ahmed Wahbi, Farid Ali, Slimane Azem, Mohamed Khedda, Choukri Mesli, M'Hamed Issiakhem, Kateb Yacine, Mouloud Feraoun, Malek Haddad, et bien d'autres encore ont, simplement, dénoncé l'enfer du colonialisme pour mieux mener le peuple et ses avant-gardes au combat final.

D'abord par la peinture: des portraits à l'effigie des grandes figures héroïques qui se sont insurgées contre la présence coloniale en Algérie furent réalisés aux

côtés d'autres toiles représentant de grandes batailles livrées contre l'ennemi.

Les portraits de «*L'Emir Abdelkader*», «*El Mokrani*», «*Ouled Sid Ech'Cheikh*», «*Bouamama*», «*Cheikh El Haddad*» ou encore de «*La bataille de Zaatcha*» et autres ont sans doute représenté autant d'appels ou de rappels permanents servant à l'entretien de l'esprit patriotique et révolutionnaire.

Dans une toile intitulée «*L'Algérie en flammes*», Choukri Mesli symbolise parfaitement l'embrasement du pays en guerre et illustre bien ses conséquences.

L'immense M'hamed Issiakhem, de son côté, peint «*La veuve*», un hommage rendu aux mères et aux veuves meurtries, mais toujours debout. A travers la femme qui ne capitule jamais, Issiakhem voulait assurément exprimer le symbole d'une nation en formation.

Et puis il y a la musique et la littérature pour galvaniser: En 1936, Aïssa El

Djermouni donnait un récital à l'Olympia. Très apprécié du public, il n'hésitait pas à lancer - entre deux strophes poétiques célébrant l'amour et chantées en langue arabe vernaculaire - des allusions pour appeler à la résistance au colonisateur, chantées, elles, en chaoui.

Dans la même période, Moufdy Zakaria écrit «*Fidae El Djazair*» (Sacrifice pour l'Algérie), un appel au sursaut populaire pour défendre la nation, ce qui lui vaudra d'être arrêté une première fois en 1937.

Alternant militantisme et emprisonnements, Moufdy Zakaria sera par la suite membre fondateur, à deux moments différents, des journaux «*Ech'Chàab*» puis «*El Moudjahid*» et portera le combat émancipateur dans ses poésies, écrites dans une rhétorique mobilisatrice, jusqu'à la création en 1955 du texte officiel de l'hymne national algérien (...).

Hani D./APS

## Tizi Ouzou

## Elevage avicole, une filière anarchique et non compétitive

■ L'urgence de la réorganisation de la filière de production animale pour réduire ses coûts, améliorer sa qualité et sa compétitivité et couvrir la demande nationale en produits carnés et autres, a été soulignée, mardi à Tizi-Ouzou, par des universitaires.

Par Kaci T.

La deuxième et dernière journée de la rencontre scientifique sur la production animale, organisée par l'université, a été l'occasion pour ces universitaires de lancer un appel à l'ensemble des partenaires concernés (université, éleveurs, industriels, et pouvoirs publics), pour conjuguer et coordonner leurs efforts pour «la mise en place d'une nouvelle politique agricole à même de restructurer et de réorganiser la filière de production animale afin de placer sur le marché des produits compétitifs, en prévision de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'avènement de la Zone de libre-échange». Partant d'un constat tiré des conclusions de plusieurs enquêtes menées sur le terrain dans des exploitations d'élevage (avicole, ovin, caprin, cunicole) à travers plusieurs régions du pays, ces scientifiques ont relevé certaines défaillances dans le système de production animale, notamment sur le plan de la maîtrise des



est important de s'orienter vers la valorisation et le développement des produits du terroir tels que l'élevage caprin qui va permettre d'augmenter la production de lait et de viande.

S'agissant de l'alimentation des cheptels, le P<sup>r</sup> Abdelguerfi Aissa de l'ENSA a proposé une démarche visant à augmenter la production de fourrages et d'aliments concentrés à travers notamment l'aménagement des maquis dégradés et des sous-bois, la régénération des prairies permanentes et la réhabilitation de celles défraîchies, et une meilleure gestion des espaces pastoraux en milieux forestiers et steppiques.

Ce même intervenant a plaidé, en outre, en faveur de la réintroduction de variétés fourragères autochtones telles que la luzerne, la féverole, le pois protéagineux, le lupin et le ray grass, et de la valorisation de sous-produits de la céréaliculture et des produits maraîchers, mieux adaptés au climat méditerranéen pour réduire la facture des aliments importés.

K. T./APS

techniques d'élevage, de l'alimentation des cheptels et de leur suivi sanitaire.

A ce propos, Kaci Ahcène de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA), qui a présenté une analyse sur 10 ans (2003-2013) de la compétitivité de la filière des élevages avicoles en l'Algérie, a souligné que «les enquêtes menées durant la dernière décennie ont mis en évidence la non compétitivité des ateliers avicoles en raison de l'absence d'organisation de la profession, l'incapacité d'innova-

tion de l'ensemble des acteurs de la filière aux plans techniques et organisationnel et le déficit en formation chez la majorité des éleveurs». De son côté, M. Mouhous, de la faculté de sciences biologiques et agronomiques de l'université de Tizi-Ouzou, a relevé que «la production animale actuelle est en-deçà des besoins sans cesse croissants de la population, en plus du fait qu'elle n'est pas compétitive». Ce conférencier a estimé que pour faire face à la concurrence du marché international, il

## Saïda

## Relogement de 25 familles dans la commune de Youb

Vingt-cinq familles de la commune de Youb (Saïda) résidant dans des maisons vétustes ont été relogées mardi, au titre du programme de résorption de l'habitat précaire, a-t-on constaté. Les bénéficiaires de ces nouveaux logements, situés à la cité «5-Juillet», ont exprimé leur joie d'être relogés après avoir «souffert de longues années». Le chef de daïra de Youb, Lahoual Boudali, a

indiqué que cette opération est la première du genre dans cette commune, soulignant que l'opération de relogement s'est effectuée dans de bonnes conditions.

Les habitations précaires, véritables point noir dans le centre-ville de Saïda, ont été démolies. L'assiette a été récupérée pour accueillir le projet d'un nouveau siège de la daïra. L'opération d'aménagement externe

des nouveaux logements qui disposent de toutes les commodités se poursuivra par l'OPGI. Une deuxième opération de relogement de 15 autres familles résidant dans des habitations précaires à proximité du stade communal de Youb est prévue, une fois réceptionné un quota de logements en cours de réalisation, a ajouté le même responsable.

Salim F.

## Tissemsilt

## Les dégâts causés par les feux de forêt en hausse

Les dégâts causés par les feux de forêt ont enregistré une hausse en 2014 dans la wilaya de Tissemsilt, affectant 1 473 hectares contre plus de 722 ha l'an dernier, a-t-on indiqué à la Conservation des forêts.

Selon le chef du bureau protection végétale et animale, Rabah Araar, 142 feux, détruisant 701 ha d'arbres forestiers, 321 ha de maquis, 13,7 ha de broussailles, 436,5 ha d'arbrisseaux, d'alfa et de doum, ont été relevés durant la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre 2014. Les zones forestières les plus

endommagées se situent dans la commune de Lardjem, notamment la forêt Oued Lardjem, dans la région de Gouassem, où 795 ha ont été détruits par plusieurs foyers d'incendies qui se sont déclarés de juin à fin septembre dernier. La Conservation des forêts a imputé le nombre de feux et des pertes, cette année, à la canicule ayant atteint des pics élevés aux mois d'août et de septembre derniers, ainsi qu'aux sites des foyers d'incendies généralement dans des forêts à reliefs accidentés où l'intervention

est difficile. La Conservation des forêts a programmé, pour la saison d'automne, de vastes opérations de nettoyage des espaces boisés détruits par les feux.

Elle a mobilisé, dans le cadre de la campagne de lutte contre les incendies en 2014, d'importants moyens humains et matériels, dont 14 colonnes mobiles et 650 cadres et agents d'intervention (590 de la Protection civile) pour couvrir une superficie de plus de 65 000 hectares.

Hayet C.

## Boumerdès

## Un millier de foyers raccordés au gaz naturel

450 foyers du chef-lieu communal de Legata et 534 autres dans la commune de Benchoud, dont la majorité ruraux, ont été raccordés, hier, au gaz naturel. C'est le wali de Boumerdès qui a allumé la torche synonyme d'ouverture du réseau d'une manière officielle au profit de cette population enclavée. Ce projet, faut-il le rappeler, a été inscrit dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014. Certes, il accuse un retard dans sa concrétisation mais a été for-

tement accueilli par la population qui s'est d'ores déjà préparée pour la nouvelle ère du gaz naturel. Pour le président de l'APC, Ali Midaoui, d'autres villages de la commune sont inscrits dans la deuxième tranche du programme et seront raccordés au gaz naturel, citant les villages de Benhamouda, Kouadiat El Arais, Ouled Allal, Ouled Ziane. Selon le P/APC de Benchoud, Irit Krimo, «les villages touchés sont ceux ruraux de Naamer, Chareda, Bir Ziane et

Mecharef». Il s'est félicité que «la couverture en gaz naturel se situe dans sa municipalité autour de 70%».

### Un centre enfûteur de remplissage en gaz propane

Au cours de cette visite d'inspection et de travail dans la daïra de Bordj-Menaïel, le wali a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un centre enfûteur de remplissage locale de bouteilles de gaz

propane à Bordj-Menaïel. Selon la fiche technique, le centre qui est venu renforcer le secteur de l'énergie et des mines, produira plus 1 200 bouteilles par heure et 21 000 bouteilles par jour. Ce projet est d'un grand intérêt pour la population quant à l'approvisionnement pour l'ensemble de la wilaya. Ce centre, faut-il le rappeler, a été décidé par le wali de Boumerdès, Kamel Abbès, au lendemain des intempéries de février 2012 qui ont touché le centre du pays et notamment les

régions montagneuses de la wilaya, Timezrit, Taouga, Afir, les villages de Beni-Amrane etc. D'ailleurs, c'est à partir de cet enclavement et les difficultés rencontrées par la population pour s'approvisionner en gaz que le wali a pris la décision d'inscrire le projet du centre enfûteur de gaz butane au niveau de la daïra de Bordj-Menaïel, d'une capacité de 8 000 bonbonnes par jour.

A.Kichni

## En bref

### Mascara Travaux de restauration de 717 vieilles bâtisses

LES TRAVAUX de restauration de 717 vieilles bâtisses de la wilaya de Mascara ont été lancés dernièrement, dans le cadre d'un programme de 1 765 habitations concernées par cette opération, a-t-on appris du directeur de l'habitat.

L'édification de ces habitations, qui sont dans un état de dégradation avancée, remonte à l'époque coloniale française, selon Brahim Kedani. Au total, 1 588 aides ont été affectées à la réfection d'habitations individuelles réparties dans 25 communes et 117 aides pour 177 logements situés dans des immeubles au niveau des communes de Mascara, Mohammadia et Sig. Selon le même responsable, le démarrage des travaux de rénovation des habitations restantes bénéficiant d'aides de l'Etat est prévu avant la fin de l'année en cours.

R.R.

### Bouira Chute mortelle dans un chantier de bâtiment

UN OUVRIER du bâtiment a trouvé lundi la mort après sa chute du haut d'un édifice public en cours de construction au niveau du centre-ville de Bouira, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. La victime est un jeune de 29 ans qui a rendu l'âme juste après sa chute du haut d'un bâtiment en chantier. Son corps a été transporté à la morgue de l'établissement hospitalier Mohamed-Boudiaf de Bouira, a expliqué la même source sans donner d'autres détails sur ce drame. Le même chantier de réalisation d'un nouveau siège de la wilaya au niveau du centre-ville a été le théâtre auparavant de la mort de deux autres jeunes suite à leur chute du haut de cette structure en travaux.

H.H.



Climat

# Accord inédit entre la Chine et les États-Unis

■ Barack Obama et son homologue chinois Xi Jinping, à la tête des deux pays les plus pollués de la planète, se sont fixé ensemble hier à Pékin de nouveaux engagements pour lutter contre le réchauffement climatique.

Par Ali O.

Qualifiée d'«historique» par le président américain, cette annonce répond à l'urgence de parvenir à un accord mondial à la conférence sur le climat fin 2015 à Paris.

Premier émetteur mondial, la Chine s'est fixé l'objectif d'un pic de ses émissions de gaz à effet de serre, responsables de la hausse des températures, «autour de 2030», avec l'intention «d'essayer d'y arriver plus tôt» selon la Maison-Blanche.

De leur côté, les États-Unis se sont engagés à réduire de 26%-28% leurs émissions d'ici à 2025 par rapport à 2005.

C'est la première fois que la Chine prend un engagement sur une date à laquelle ses émissions atteindront un pic, en ciblant l'année à partir de laquelle celles-ci cesseront d'augmenter et la courbe s'inversera.

Cet accord bilatéral est significatif dans la mesure où, dans les négociations sur le climat, la Chine exige systématiquement de ne pas être logée à la même enseigne que les pays industrialisés, selon le principe des «responsabilités communes mais différenciées». En clair, dit Pékin, la responsabilité de la lutte contre le réchauffement incombe principalement aux pays développés.

Le constat des scientifiques est sans appel: les efforts actuels sont insuffisants pour limiter la hausse de la température mondiale à +2°C, objectif que s'est fixé la com-



munauté internationale pour éviter un emballement catastrophique des dérèglements climatiques.

La réunion de Paris doit aboutir à un accord suffisamment ambitieux pour limiter ce réchauffement à 2°C.

Les États-Unis et la Chine représentent à eux deux plus de 40% du total des émissions de CO2 de la planète.

L'objectif américain «est à la fois ambitieux et réalisable», a commenté un haut responsable américain sous couvert de l'anonymat.

«Le fait que les États-Unis et la Chine, traditionnellement considérés comme les leaders de deux camps opposés (dans les négociations sur le climat), avancent ensemble, va avoir un gros impact», a-t-il ajouté.

Mais le chef de la majorité républicaine au Sénat américain, Mitch McConnell, a immédiatement rejeté l'annonce à Pékin du président

Obama, qu'il a qualifiée d'«irréaliste» et néfaste pour l'emploi.

Les républicains ont repris le Sénat et conforté leur majorité à la Chambre la semaine dernière.

La responsable climat de l'ONU, Christiana Figueres, a salué hier l'accord sino-américain, porteur selon elle d'un «élan positif».

«La perspective d'un nouvel accord universel sur le climat en 2015 a été significativement renforcée», a réagi la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (Cnuc), basée à

Bonn. «L'annonce d'aujourd'hui ne doit être que la base et non le sommet des mesures d'amélioration», a de son côté tempéré le directeur pour l'Asie orientale de Greenpeace, Li Shuo, dans un communiqué.

«Il y a une attente claire pour plus d'ambition» de la part de Pékin et Washington, a ajouté le communiqué de Greenpeace.

«Bonne nouvelle», a commenté de son côté le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, chargé de préparer la conférence de Paris.

Les émissions de CO2 par habitant de la Chine dépassent désormais celles de l'Union européenne.

La deuxième économie de la planète, également premier marché automobile mondial, est poussée à agir contre le CO2 car la pollution atmosphérique s'est imposée comme un problème majeur dans les métropoles chinoises. La Chine représente la moitié de la consommation mondiale de charbon, une source dont elle tire plus de 70% de son énergie, avec une tendance toujours à la hausse: le pays continue à bâtir de nombreuses centrales thermiques. «L'objectif (du pic) va sûrement poser des défis à la Chine pour ajuster son mix énergétique» et heurter des intérêts industriels, a prévenu à Pékin Ma Jun, directeur de l'Institut public des affaires environnementales, une ONG. Barack Obama était reçu à Pékin par son homologue chinois après le sommet la veille du forum de coopération économique de l'Asie-Pacifique (Apec). Le président américain a quitté hier après-midi la Chine pour poursuivre sa tournée asiatique en Birmanie, puis en Australie pour le Sommet du G20. A. O.



## Points chauds

### Démission

Par Fouzia Mahmoudi

François Fillon a-t-il été la victime d'une cabale qui aurait dû aider à déchirer la droite ? C'est du moins ce qu'affirme ce dernier qui s'est retrouvé cette semaine empêtré dans un scandale dont il se serait bien passé. Mais se posant en victime d'un complot ourdi par les socialistes au pouvoir, François Hollande espère bien pouvoir tirer quelques profits de cette histoire qui s'annonce au départ bien mauvaise pour lui. Ainsi, après avoir été accusé par le secrétaire général de l'Élysée d'avoir tenté de faire accélérer les procédures judiciaires à l'encontre de Sarkozy, Fillon grâce à l'aide d'un témoin apparaît finalement comme un outil dont se serait servi la gauche pour tenter d'évincer Sarkozy avant son grand retour. Par ailleurs, l'ensemble de la droite s'est rangée du côté de l'ancien Premier ministre clamant son innocence tout en réclamant la démission de Jouyet. En effet, le groupe UMP à l'Assemblée a soutenu hier matin François Fillon, dont «personne n'a mis en doute la parole» selon le sarkozyste Daniel Fasquelle, et réclamé la démission du secrétaire général de l'Élysée Jean-Pierre Jouyet. «Personne n'a mis en doute la parole de François Fillon» qui s'est exprimé pour défendre sa version des faits, selon Fasquelle. «Jean-Pierre Jouyet doit démissionner. C'est une affaire d'une exceptionnelle gravité, il y a eu une volonté de la part de François Hollande de déstabiliser l'UMP», a ajouté ce proche de Sarkozy. De son côté Hervé Mariton, candidat à la présidence de l'UMP a déclaré : «J'ai fait partie de ceux qui ne voulaient pas jouer les procureurs mais quand, de sources différentes, il apparaît que le secrétaire général de l'Élysée se vante auprès de journalistes de propos qui ne sont pas, il ne peut pas rester secrétaire général de l'Élysée. Tout cela a un aspect cour de récréation au plus haut niveau de l'État qui est terrible.» Pourtant, malgré l'ampleur qu'a prise cette affaire, les socialistes semblent décidés à rester, pour le moment, solidaires de Jean-Pierre Jouyet. La ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, a de cette façon elle-même assuré hier que Jean-Pierre Jouyet était, «bien sûr», toujours soutenu par l'Élysée, affirmant qu'il «travaille sereinement» malgré ses versions successives d'un déjeuner avec François Fillon. Le secrétaire général de l'Élysée est-il toujours soutenu par la présidence ? «Bien sûr, bien sûr, bien sûr», a répondu Ségolène Royal à l'issue du Conseil des ministres. «C'est quelqu'un qui a des valeurs», «il avance, il est au travail, sereinement», a déclaré l'ex-candidate à l'Élysée, qui fut par ailleurs la condisciple à l'ENA de Jean-Pierre Jouyet. Reste à savoir néanmoins, si l'Élysée continuera à soutenir son SG si la polémique continue d'enfler et si le scandale commençait à toucher plus violemment François Hollande qui est déjà accusé par certains d'être à l'origine des tentatives de sabotages de Sarkozy. F. M.

## Etudiants disparus au Mexique Le siège régional du parti au pouvoir incendié

Des manifestants ont incendié mardi le siège du parti gouvernemental dans l'État de Guerrero, dans le sud du Mexique, et retenu plusieurs heures un chef de la police, au cours de nouvelles protestations après l'annonce du probable massacre de 43 étudiants. L'incendie partiel du siège du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) du président Enrique Peña Nieto, a été provoqué par des jets de cocktails Molotov pendant une manifestation à Chilpancingo, capitale de l'État de Guerrero.

Un millier d'étudiants de l'école normale dans laquelle étudiaient les disparus et des enseignants appartenant à l'aile radicale de leur syndicat s'étaient mobilisés, la plupart le visage dissimulé, armés de pierres et de bâtons.

Lors d'affrontements avec la police anti-émeutes, au moins cinq personnes ont été blessées, trois policiers et deux journalistes, selon la protection civile, tous atteints par des jets de pierres. Parmi les journalistes blessés figure un photographe de l'AFP.

Convaincus que deux de leurs collègues avaient été arrêtés par la police, des enseignants ont aussi retenu pendant plusieurs heures le sous-secrétaire de la Sécurité publique du Guerrero, Juan José Gatica, qui participait à l'opération de maintien de l'ordre. Après plu-

sieurs heures, ils ont remis le responsable policier à une ONG locale, sans que l'interpellation des deux enseignants ait été confirmée.

Les manifestations de colère se succèdent au Mexique depuis l'annonce vendredi par le ministre de la Justice que les 43 étudiants, portés disparus depuis le 26 septembre, ont probablement été massacrés par des membres du crime organisé, selon les aveux de trois d'entre eux.

Le ministre de la Justice, Jesus Murillo Karam, a indiqué qu'il serait très difficile d'identifier les restes carbonisés qui ont été retrouvés, précisant qu'il n'était possible de réaliser des tests ADN que sur deux fragments d'os. Ces fragments doivent être envoyés hier à des experts de l'université d'Innsbruck, en Autriche, pour analyse. Mardi, en marge des manifestations, les parents et les proches ont de nouveau rencontré à Chilpancingo le ministre de la Justice, ainsi que le ministre de l'Intérieur, Miguel Angel Osorio Chong. Mais un nouveau fois les parents se sont dit déçus à l'issue de cette rencontre.

«C'est la même chose que d'habitude. Nous en avons assez du même discours, nous voulons le retour en vie des 43 jeunes», a dit à l'AFP Manuel Martinez, l'un des porte-parole des parents. Il a assuré que «les manifestations vont

continuer». Selon le ministère de l'Intérieur, il leur a été indiqué lors de cette réunion qu'un accord d'assistance technique avait été signé avec la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) afin qu'elle participe à l'enquête, conformément à la demande des familles.

Lundi, une manifestation, au cours de laquelle 19 policiers ont été blessés, avait bloqué pendant trois heures l'aéroport international de la ville touristique d'Acapulco (sud), entraînant l'annulation des vols de trois compagnies.

Les 43 étudiants ont disparu après une attaque de policiers et de membres du crime organisé à Iguala (Guerrero) contre l'autocar qui les transportait. Cette attaque a fait six morts, dont trois étudiants.

Trois membres du gang des Guerreros Unidos, arrêtés après les faits, ont avoué avoir assassiné les étudiants avant de faire brûler leurs corps sur un gigantesque bûcher pendant 14 heures et de disperser les restes dans une rivière.

Selon les autorités, les étudiants ont été attaqués sur ordre de l'ancien maire d'Iguala, José Luis Abarca, et de son épouse, Maria de Los Angeles Pineda, sœur de trois trafiquants de drogue notoires, qui craignait que les étudiants ne perturbent un événement public qu'elle présidait ce jour-là.





«Houria Aïchi, dame de l'Aurès» par Nourredine Saadi

## La plume et la voix

■ Présenté au Sila 2014, le livre de Nourredine Saadi, écrivain et universitaire émérite, publié chez Chihab Editions, est un véritable voyage initiatique et poétique à travers les Aurès et qui rend hommage à une diva de la chanson chaoui Houria Aïchi.

Par Dalila Ziani

Dans une sorte de Carnet de voyage artistique, l'ouvrage accompagné de photographies sublimes témoignant de la beauté de l'artiste et de son allure altière, retrace, à travers les éléments biographiques pertinents et de longs entretiens avec l'écrivain Nourredine Saadi, le cursus de la carrière, l'itinéraire de l'artiste et ses réflexions sur ses chemins de la création. Dans ces entretiens qui ravissent, chargés de

poésie, Nourredine Saadi tisse les liens de sa mémoire et l'on apprend que dans cette trajectoire de l'oralité vers l'universel que le pur hasard et au gré de circonstances et de rencontres, le sort a décidé du destin de Houria Aïchi, celui d'être une chanteuse professionnelle (un statut qu'elle revendique haut et fort... !) et qui n'a cessé de puiser dans le patrimoine musical chaoui à travers une collecte de textes millénaires où légendes et poèmes s'entremêlent. Sa belle rencontre avec son flutiste auto-



didacte Said Nissia, est tout aussi émouvante. «Lorsque que je l'ai rencontré il était sceptique.

Il m'a demandé de chanter un morceau et se penchant sur son sac de flûtes me dit : "Je n'ai

pas de flûte qui s'accorderait avec ta voix, mais je vais en fabriquer une d'ici deux à trois jours..."» Et depuis, l'aventure humaine n'a cessé de continuer au-delà des frontières. Dans cette communion, de l'écriture et du chant, fruit d'une longue amitié, le hasard et la nécessité ont fini d'avoir raison de l'universalité de cette grande diva.

Pour Nourredine Saadi pour qui «sans la musique, la vie serait une erreur», une phrase de Nietzsche mise en exergue du livre, «c'est la voix qui a immortalisé les légendes et les poèmes. La voix de Houria restera une présence de cette terre de l'Aurès, sa passion. Une voix de l'Algérie portée à travers le monde...» Pur plaisir que ce livre: lui à lire et elle à l'écouter...  
D. Z.

Journées cinématographiques d'Alger

## Mise en avant du court métrage

Une vingtaine de courts métrages étrangers et nationaux ont été projetés mardi à la salle El-Mougar, dans le cadre des 5<sup>e</sup> JCA dont la clôture a eu lieu hier. Cette journée consacrée presque totalement au court métrage s'est ouverte sur un «Panorama du court métrage arabe» avec la projection de six films de Tunisie, Syrie, Liban, Egypte, Maroc et Bahreïn. Cette palette n'a pas manqué de révéler des réalisateurs aux approches diverses, souvent truculentes et pleines d'humour.

Ainsi, «N'importe quoi» d'Ismahane Lahmar (Tunisie) est une allégorie cruelle d'une certaine société régie par l'argent et le totalitarisme. «Studio Beyrouth», film de fin d'études

du Libanais Mokhtar Beyrouth, dépeint avec fraîcheur les arrangements toujours possibles entre élus politiques et hommes d'affaires tout en plongeant le spectateur dans la beauté picturale du Beyrouth des années 1960. «41 jours» de l'Egyptien Ahmed Abdelaziz s'attaque aux tabous et aux interdits répétitifs qui finissent par devenir des réalités intérieures pour ceux qui les subissent. «Very Private Place» de Jamal Alghailan (Bahreïn) fait défiler dans l'espace clos des toilettes pour dames une galerie de personnages féminins de différentes couches sociales et dénonce le mépris avec lequel est traitée la préposée au service. Le réalisateur marocain Amine Sabir, signe lui le triste

«Voyage dans la boîte» qui exprime le désespoir de ceux qui ne peuvent rapatrier un proche décédé en exil alors que «Mishmish» du Syrien Amar Chebib est un hymne à la terre ancestrale.

Concernant le court métrage national, les douze films projetés devant un public de professionnels ont montré une grande variété thématique et formelle.

Le très sombre «Chemin devant toi», de Hamé avec Réda Kateb et Rayhana Obermeyer, décrit avec densité et dépouillement la vie de deux frères algériens orphelins de père dans une cité de banlieue française.

L'aîné, asthmatique et chômeur, protège son jeune frère par tous les moyens alors que

les violences extérieures mais également familiales font rage. «Cultures d'apparences» de Myriam Chetouane s'intéresse également, avec sobriété, aux drames de l'émigration côté féminin cette fois.

«Sirène» de Mourad Bendiab, dans une toute autre veine, met en scène avec subtilité et humour les différends entre jeunes de l'émigration, assumant ou non leur identité maghrébine. Les autres œuvres en compétition abordent des thèmes de société ou artistiques en Algérie avec un résultat inégal. Les 5<sup>e</sup> JCA ont été clôturées hier par un documentaire consacré à Dahmane El-Harrachi de la Libanaise Farah Alame.  
L. B.

Colloque sur la littérature maghrébine d'expression française

## Les œuvres littéraires en débat

La littérature maghrébine d'expression française «continue toujours de marquer sa présence à l'échelle mondiale», a estimé, mardi à Batna, l'écrivain Amine Zaoui. «Le romancier algérien Kamel Daoud nommé pour le prix Goncourt et lauréat du prix des cinq continents de la francophonie en est la preuve», a souligné Amine Zaoui, rencontré en marge du 3<sup>e</sup> colloque sur la littérature maghrébine d'expression française, clôturé mardi à l'université Hadj-

Lakhdar de Batna. Cette littérature offre au monde une fenêtre sur les pays et les cultures du Maghreb, a estimé l'auteur de «Festin de mensonges» qui a toutefois regretté «la faiblesse de la traduction et des langues étrangères au Maghreb».

Ce colloque confirme, a-t-il encore souligné, la continuité de la production littéraire maghrébine d'expression française. Il a évoqué, dans ce contexte, les écrits de nouveaux auteurs à l'instar d'Anouar Benmalek, Salim Bachi, Hamid Grine et Abdelkader Djemaï, venus après la génération des Kateb Yacine, Mohamed Dib, Assia Djebbar, le Marocain Driss Cheraïbi et le Tunisien Albert Mimi.

Intitulée «La littérature maghrébine d'expression française, le défi du nouveau siècle, écriture et perspectives», cette édition a été dédiée à la production littéraire des jeunes auteurs pour lesquels l'écriture en français a



constitué «un refuge», de l'avis de nombre d'intervenants.

Le P<sup>r</sup> Hafed Djedidi, enseignant à l'université de Sousse (Tunisie), écrivain et metteur en scène de théâtre, a évoqué «les vastes marges de liberté qu'offre à un auteur la transhumance d'une langue à une autre», citant le cas du dramaturge algérien Slimane Benaïssa qui «a excellé» dans toutes ses pièces, aussi bien en arabe dialectal qu'en

français.

Le colloque, qui a réuni des spécialistes d'Algérie, de France, de Tunisie et d'Espagne, a drainé un grand nombre d'étudiants et de chercheurs qui ont longuement dialogué avec l'hôte de cette édition, l'écrivain Amine Zaoui, autour des «plaisirs» qu'offre l'écriture dans deux langues différentes.  
F. H.

## Agenda culturel

**Centre culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger)**

**Jusqu'au 15 novembre :**

Exposition de photographies «Visions croisées sur l'Europe et l'Afrique du Nord», organisée par l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, l'association Fondema de La Haye (Hollande) en collaboration avec les écoles de photographie Keep The Moment de Hollande et Studio 21 Ecole d'Algérie.

**Galerie d'art**

**Aïcha-Haddad:**

**Jusqu'au 15 novembre:**

Exposition de peinture de l'artiste Omar Reggane.

**Galerie d'art**

**Asselah-Hocine**

**Jusqu'au 20 novembre:**

Exposition de peinture de l'artiste Lamine Azzouzi.

**Complexe Culturel Abdelwahab-Salim (Tipasa)**

**Jusqu'au 14 novembre:**

Exposition de photos de moudjahidate et moudjahidine de la guerre de Libération nationale 1954-1962, intitulée «Le prix de la liberté».

**Musée national des Beaux-Arts**

**Jusqu'au 22 novembre:**

Exposition «De papier et d'aquarelle», avec les artistes Djahida Houadef et Safia Zoulid.

**Palais de la culture Moufdi-Zakaria**

**Jusqu'au 31 janvier 2015 :**

7<sup>e</sup> édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

### Livres

Vente-dédicace du livre «Quand une nation s'éveille» de Sadek Hadjeres à la librairie Fateh Kitab le vendredi 14 novembre, sise à la cité des Bananiers - Alger, près du poste de police et du pont longeant l'autoroute et pénétrant la cité.

## Coup-franc direct



### La CAF face à un dilemme

Par Anouar M.

**B**ien qu'elle reste décidée à faire jouer la prochaine CAN coûte que coûte, la CAF se retrouve devant un dilemme et semble foncer droit sur le mur. En effet, et au fond d'eux-mêmes, les responsables de la CAF savent que l'organisation d'une telle compétition à moins de deux mois de son début n'est nullement sérieux, étant donné que le pays qui l'accueillera ne pourra pas vraiment faire des miracles, mais ils restent quand même décidés à remplacer le Maroc par un pays désireux de l'abriter. La CAF a même pris attache avec certains pays connus pour avoir réussi à organiser auparavant ce genre de compétition pour leur demander de faire un effort et d'accepter de l'organiser à nouveau comme elle l'a fait avec l'Egypte, l'Afrique du Sud, voire l'Angola, le Gabon et la Guinée. Est-ce que tout cela est sérieux quand on sait que la structure africaine ne propose pas, en échange de ce sacrifice, des aides financières pour aider ces pays dans leurs démarches pour accepter la proposition ? En fait, la CAF est face à un véritable dilemme qui fait qu'elle ne souhaite pas faire l'impasse sur cette édition, ce qui sera une première dans l'histoire du football et sera surtout dangereux pour la survie de cette compétition, étant donné que tout pays pourra trouver des excuses pour refuser de l'organiser. Mais dans le même temps, elle ne souhaite pas que cette compétition soit bâclée, d'où son désir de trouver des candidats sérieux. **A.M.**

### NA Hussein Dey

## Hugo Broos à la barre technique

**L**e technicien belge Hugo Broos est devenu mardi le nouvel entraîneur de NA Hussein Dey (L1 de football), en remplacement de Azzedine Aït Djoudi, démis de ses fonctions samedi, a appris l'APS auprès du club. «Nous avons trouvé un accord final avec Broos pour diriger la barre technique. Il est attendu jeudi ou vendredi pour finaliser son contrat et entamer ses fonctions», a indiqué à l'APS le président de la section football, Kamel Saoudi. Hugo Broos sera secondé par l'enfant du club, Farid Zemitî, qui l'avait



assisté à la JS Kabylie depuis l'intersaison, avant que les deux hommes ne jettent l'éponge après quelques journées de championnat. Broos dirigera son premier match le 22 novembre, lors de la reprise de la compétition, à domicile face au RC Arbaâ. Aït Djoudi, en poste depuis l'intersaison, a été limogé à l'issue de la défaite concédée sur le terrain du MCE Eulma (2-0), dans le cadre de la 10<sup>e</sup> journée du Championnat. Le Nasria se morfond au bas du classement en occupant la 15<sup>e</sup> et avant-dernière place avec 9 pts.

### Championnat d'Espagne DII

## Foued Kadir se paie le Barça



**L'**international algérien Foued Kadir, prêté par l'Olympique de Marseille au Bétis Séville, a largement contribué à la victoire de son équipe contre le FC Barcelone (B) (1-0) en match de la 12<sup>e</sup> journée du championnat d'Espagne de deuxième division de football. Le milieu de terrain offensif algérien passé par Rennes et Valenciennes a joué l'intégralité de la rencontre face aux Catalans. Kadir fut même tout près d'offrir un succès plus large à ses coéquipiers, en se créant une grosse occasion à l'heure de jeu. A la faveur de cette victoire, Bétis Séville se hisse à la cinquième place avec 20 points à cinq longueurs des co-leaders: Las Palmas et Real Valladolid (25 pts). Kadir qui n'a plus été convoqué en équipe nationale depuis mars 2013 avait été rappelé par le sélectionneur Christian Gourcuff dans la liste des 27 retenus pour les deux derniers matches de qualifications de la CAN-2015 contre respectivement l'Ethiopie (15 novembre) et le Mali (19 novembre), avant d'être retiré à l'instar de Boudebouz, Belfodil ou encore Guedioura. «Je n'ai pas voulu le convoquer pour ne pas porter aussi préjudice à son club, alors que je n'avais pas l'intention de les l'utiliser lors des deux prochains matches», a expliqué le sélectionneur des Verts ce mardi en conférence de presse.

### Volley-ball

## Journée d'information sur les règles de la FIVB à Alger

**U**ne journée d'information pour arbitres et entraîneurs a eu lieu à Alger en rapport avec les règles adoptées en 2013 par la Fédération internationale de volley-ball (FIVB), organisée par la Ligue d'Alger à l'amphithéâtre du centre culturel Mohamed Aïssa Messaoudi à Hussein Dey et animée par l'arbitre international Maâmar El-Keboub, qui, comme on le sait, a eu l'honneur d'officier des rencontres du Grand Prix féminin du mois d'août 2014. En rappelant ces nouvelles règles du 33<sup>e</sup> Congrès de la FIVB, la Ligue a voulu surtout loger les coaches et les arbitres sous un même toit de la compréhens-

sion des lois de jeu, un débat franc fructueux a régné au cours de cette journée; la prochaine est prévu en janvier 2015 afin d'appliquer les décisions du Congrès Cagliari, Italie, Novembre 2014. Le 34<sup>e</sup> Congrès de la FIVB ayant besoin d'une majorité, 111 des 210 fédérations pour approuver une règle qui entrera en vigueur trois mois après la clôture du Congrès; pour conclure, le président de la Ligue Lahoucine Clous qui a ouvert cette journée qui coïncide avec le démarrage de la saison sportive 2014/2015 déplore l'absence des entraîneurs de certains clubs. **N.M.**



# JS Kabylie Hannachi veut remettre de l'ordre dans la maison

■ Le président de la JS Kabylie, Moh Chérif Hannachi, espère remettre de l'ordre dans la maison après les derniers soubresauts qui ont secoué le club ces derniers temps, surtout depuis le dernier semi-échec à domicile face à l'Entente de Sétif.

Anouar M.

**E**n effet, il faut savoir que des supporters surchauffés se sont rendus aux entraînements du club pour montrer leur mécontentement et verser toute leur colère contre certains joueurs. Ainsi, le défenseur, Djamel Benlamri, qui est pourtant l'un des chouchous du public de la JSK a été pris à partie par certains fans qui lui ont reproché d'être derrière le but concédé face à l'ESS. Le joueur aurait juré de ne plus remettre les pieds dans le club surtout qu'il s'est senti humilié. Par ailleurs, même le coach-adjoint, Karouf a été attaqué par certains inconditionnels qui pensent que c'est lui le mal de la JSK et ont demandé son départ. Celui-ci a décidé de



Le président kabyle souhaite ramener le calme au club

reprendre son poste de DTS de jeunes, avouant qu'il avait souhaité partir avec l'arrivée du nouvel entraîneur, le Français, Cicollini, mais la maladie du président Hannachi a changé la donne et il a décidé donc de continuer jusqu'au rétablissement et au retour de ce dernier. Tout cela mon-tré le malaise dans lequel se trouve le club qui n'arrive pas à sortir la tête de l'eau depuis la mort du Camerounais, Ebossé et les sanctions qui s'en sont suivies et qui ont privé l'équipe de son stade la contrai-

gnant à recevoir ses adversaires. Le président de la JSK souhaite donc remettre de l'ordre dans son équipe surtout que cela devient insupportable à la longue avec toute cette pression que subit le groupe et surtout les joueurs et les membres du staff technique. Il révélera qu'il compte démasquer ceux qui tentent de déstabiliser le club avec ce genre de comportement à la limite de la correction. Il pense qu'il faudra rendre le calme à l'équipe pour travailler dans de meilleures conditions. **A. M.**

### CAN 2015

## La CAF prête à une co-organisation du tournoi

**L**a Confédération africaine de football (CAF) est prête à une co-organisation de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 prévue du 17 janvier au 8 février prochains, suite au retrait définitif du Maroc, selon le directeur des médias de la CAF.

«Les expériences précédentes de co-organisation n'ont pas forcément laissé un souvenir impérissable à tout

le monde. La tendance au sein du Comité exécutif est à éviter, si possible. Mais au regard de l'urgence de la situation, si la seule option viable et fiable est une co-organisation, il faudra l'accepter» a déclaré Junior Binyam ce mardi.

Pourtant, la CAF n'est pas un fervent supporteur des co-organisations, comme cela avait été le cas en

2000 (Ghana-Nigeria) et en 2012 (Gabon-Guinée Equatoriale).

La CAF a annoncé plus tôt dans la journée de ce mardi que «quelques candidatures de pays désirant remplacer le Maroc pour l'organisation de la CAN-2015 sont actuellement à l'étude». L'instance africaine doit annoncer sa décision «sous peu».

### USM El Harrach

## Trois joueurs manqueront le stage

**T**rois joueurs de l'USM Harrach, actuel leader du championnat professionnel de football de L1, manqueront le stage prévu à Tipasa du 12 au 16 novembre, programmé en vue de la reprise de la compétition, a-t-on appris mardi auprès de la direction harrachie. Il s'agit de Ryad Kenniche, appelé chez les Olympiques, alors que le buteur maison Mohamed Lamine Abid et

Yacine Meddane seront en regroupement avec la sélection militaire, dirigée par Younes Ifticen. Ce stage intervient pendant la trêve qu'observe le championnat, imposée par le déroulement des deux derniers matches de l'équipe nationale comptant pour les qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, face respectivement à l'Ethiopie le 15 novembre à Blida, et le

Mali le 19 novembre à Bamako. Après dix journées, l'USMH caracole en tête du classement de la L1 avec 18 pts, à une longueur de son poursuivant direct, le MO Béjaïa. Lors de la 11<sup>e</sup> journée, fixée au 22 novembre, «Essafra» sera en déplacement à Sétif pour donner la réplique à l'ESS, détenteur de la Ligue des champions d'Afrique.

### Olympique Lyonnais

## Rachid Ghezzal souhaite quitter

**L**e milieu de terrain de l'Olympique Lyonnais, Rachid Ghezzal, qui tarde à se faire une place parmi le onze titulaire des Gones, a décidé de changer d'air à l'ouverture du mercato hivernal, avec l'espoir de rejoindre un club où il aura la chance de jouer plus souvent.

«Je compte discuter incessamment avec les dirigeants pour envisager un prêt cet hiver. L'idée me taraude sérieusement, car j'ai vraiment besoin de retrouver du temps de jeu» a expliqué le joueur de 22 ans, dans une déclaration au journal Le progrès. Rachid Ghezzal, frère cadet de l'ex-international algérien, Abdelkader, a reconnu être conscient que l'OL fait partie des rares grands



clubs à compter sur les jeunes du cru et à leur donner une vraie chance en professionnel, mais il considère que, dans son cas, la conjoncture actuelle ne le permet pas. «L'équipe tourne bien en ce moment et les résultats

suivent. Ce genre de situations ne favorise pas trop le changement, car on ne chamboule pas un groupe qui gagne. Les éléments ayant déjà gagné leur place sont tranquilles, pour ce qui est des autres, ils devront se contenter de jouer quelques minutes, tout au plus».

Ghezzal a précisé, cependant, que son intention n'est pas de quitter l'OL de manière définitive, mais juste pour une courte durée, qui lui permettra de gagner en temps de jeu et de revenir plus fort qu'avant. Pour le moment, aucune information n'a filtré concernant la future destination de Ghezzal ou sur le montant que compte exiger le président Jean-Michel Aulas pour le prêter.

Ph. > DR.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

CAN-2015

## «Le pays hôte du tournoi sera connu dans 2 ou 3 jours»

LE PRÉSIDENT de la Confédération africaine de football (CAF) a indiqué mardi soir que le pays hôte de la 30<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) sera connu dans 2 ou 3 jours, après le désistement officiel du Maroc d'organiser le tournoi aux dates fixées précédemment par la CAF du 17 janvier au 8 février prochains. «Pour le moment dans notre communiqué nous vous avons annoncé qu'on a eu quelques sollicitations de Fédérations africaines. C'est arrivé lundi 10 novembre 2014, nous n'avons pas eu le temps matériel d'entrer en contact avec ces responsables de fédérations pour essayer de définir les contours de cette organisation. Par conséquent, je ne peux pas vous dire où elle va se jouer.

Tout ce que je peux vous dire c'est qu'elle aura lieu», a déclaré Hayatou dans un entretien accordé à la chaîne France 24.

Interrogé si la CAN-2015 sera organisée par un seul ou deux pays (co-organisation), le président de la CAF s'est contenté de dire que la réponse sera connue dans deux ou trois jours.

«N'anticipez pas ! Attendez deux ou trois jours. Vous avez attendu un mois. Le feuilleton a duré un mois. Il ne reste que 3-4 jours, ne soyez pas pressés», a-t-il répondu.

Le premier responsable de la CAF est revenu également sur la décision des autorités marocaines de ne pas accueillir le tournoi, estimant que l'argument avancé par eux ne tient pas la route.

«Ils ont naturellement dit qu'il y avait des raisons d'Ebola. Mais quand on voit aussi que le Maroc est en train d'organiser le championnat du monde des clubs, 25 jours seulement avant la CAN, vous comprenez que c'est un argument qui est vite effacé. Tout ceci nous a amenés à prendre cette décision. Je comprends parfaitement la position de la CAF. Il fallait absolument finir ce bras de fer avec la Fédération royale marocaine de football», a-t-il souligné.

Le Comité exécutif de la CAF a décidé, mardi au Caire, de disqualifier automatiquement le Maroc de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 suite à son refus d'organiser cette compétition aux dates fixées.

Said C.

## Ulcère du pied diabétique

### Le traitement bientôt produit en Algérie

LE TRAITEMENT prescrit pour l'ulcère du pied diabétique, Heberprot-P, sera produit prochainement en Algérie, a annoncé hier à Alger le docteur Abdelkrim Djebbar.

Le lancement de la production du traitement Heberprot-P, prescrit pour la cicatrisation du pied diabétique ulcéré, devra se faire d'ici six à huit mois, par le laboratoire national Lad Pharma, en collaboration avec un partenaire cubain, a précisé le D<sup>r</sup> Djebbar à la presse, en marge d'une rencontre sur le pied diabétique.

«Le processus de la production est lancé et l'usine sera installée à Alger», a ajouté le conférencier, président-directeur général du laboratoire producteur, qui a estimé que le prix du traitement en question sera «moins cher que celui de l'amputation».

Interpellé sur l'indisponibilité occasionnelle de ce traitement dont l'importation est détenue exclusivement par son laboratoire, le D<sup>r</sup> Djebbar s'est défendu d'être à l'origine de cette situation qu'il a imputée aux centres hospitaliers.

«On n'est pas responsables de la rupture des stocks. Ces centres n'ont qu'à prendre leurs

dispositions en vue de passer commande à temps», a-t-il dit, tout en rappelant que le médicament en question est disponible depuis 2008 en Algérie.

D<sup>r</sup> Djebbar a également relevé que si ce médicament n'est pas encore remboursable, c'est parce que la prise en charge du malade au niveau des hôpitaux est «gratuite», et cela «équivalent», selon lui, à un remboursement.

Tahar C./APS

LES DEMANDEURS des 320 logements sociaux, non retenus sur la liste affichée dimanche dernier par la commission de daïra, sont revenus hier à la charge. Ils ont même radicalisé leur mouvement de protestation. Ils ont fermé, pour la seconde journée consécutive, la RN 09, mais cette fois au niveau de trois points, à savoir Thala Khaled et du chemin débouchant vers Tizi N'berber. Des actions qui ont paralysé l'est de la wilaya tout entier et pénalisé les usagers de la RN 09 venant de Jijel, Sétif et vice versa. Il était même impossible d'emprunter les raccourcis,

## LES PRIX DU PÉTROLE POURSUIVENT LEUR CHUTE



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou/ Enseignement de tamazight

## Enseignants et étudiants réclament une meilleure prise en charge

■ Des enseignants et étudiants en langue tamazight ont observé, hier matin, un rassemblement devant la direction de l'éducation de la wilaya de Tizi Ouzou pour réclamer une meilleure prise en charge de l'enseignement de cette langue à l'école.

Par Hamid Messir

L' action de protestation a été initiée par l'association des enseignants de tamazight de Tizi Ouzou, à l'issue d'une assemblée générale tenue le 28 octobre dernier. Les protestataires réclament, entre autres, l'affectation d'enseignants vacataires dans tous les établissements où il y a cumul de 10 heures supplémentaires ou plus, à l'instar des autres matières, la révision des emplois du temps antipédagogiques, mettre fin à la délivrance des dispenses des élèves de tamazight aux examens officiels (Bac et BEM) et au caractère optionnel de l'enseignement de cette langue dans le système éducatif. Les enseignants de tamazight à



Tizi Ouzou soulèvent plusieurs autres problèmes et contraintes qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions. De leur côté, les étudiants qui ont également pris part à l'action d'hier, réclament la généralisation de l'ensei-

gnement de tamazight à tous les niveaux, depuis la préscolaire, et l'abolition officielle du statut facultatif de son enseignement pour la rendre obligatoire dans toutes les écoles, publiques et privées.

H. M.

Aokas

## La route et les sièges APC et daïra bloqués par des citoyens

notamment par Tizi N'berber, car le chemin en question était fermé aussi. Les sièges de la daïra et de l'APC ont été également bloqués. Les protestataires accusent la commission de daïra d'avoir attribué des logements à au moins 14 personnes étrangères à la commune, parmi elles des émigrés, et exigent l'annulation immédiate de cette liste qualifiée de liste de «la honte», sans quoi ils menacent de poursuivre le blocage de la région. Pour M. Merbati, vice-président de l'APC avec qui nous nous sommes entretenus hier, «à partir du moment qu'une personne réside

depuis des années dans notre commune et qu'elle est mal logée, elle ouvre droit à un logement si elle répond aux critères», a-t-il indiqué. Et d'ajouter : «La liste a été préparée selon l'ordre de mérite avec la participation du mouvement associatif de la commune». «Nous leur avons dit être prêts à revoir toute la liste», a déclaré hier notre interlocuteur, avant d'annoncer la tenue d'une réunion aujourd'hui au siège de la daïra à ce «sujet». Une réunion qui devrait désamorcer la situation. A noter que le wali devait animer une conférence de presse dans l'après-midi, au cours de

laquelle il devait revenir sur ce point et biens d'autres, notamment les logements sociaux de Sidi-Ali Labher, la fermeture des routes (RN 9, 12 et 26) et sièges des APC et daïra, notamment par les habitants des communes de Chemini, Tifra, Souk-Oufella et Akfadou et Fénéaïa pour réclamer le raccordement au gaz de ville, qui ont marqué la wilaya ces deux dernières semaines. Il sera sans doute question des détails du programme et communes retenues à ce propos.

Hocine Cherfa